

Destinataires :

Madame Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé

Madame Christelle Dubos, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Solidarités et de la Santé

Madame Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat en charge des personnes handicapées

Copie :

Monsieur Edouard Philippe, Premier Ministre

Madame Marie Fontanel, conseillère Solidarités à l'Elysée

Monsieur Vincent Reymond, délégué interministériel à la prévention et à la lutte contre la pauvreté

Monsieur François Lengart, rapporteur de la concertation

Monsieur Jérémie Boroy, Président du CNCPH

Paris, le 4 février 2020,

Mesdames les Ministres,

Vous avez invité à la réunion du Comité national de la concertation sur le revenu universel d'activité (RUA) qui se tiendra le 6 février prochain au ministère des Solidarités et de la Santé.

Pendant plus de 6 mois, nous avons participé activement aux travaux sur le RUA, rappelant sans cesse, arguments à l'appui, que l'intégration de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) dans le RUA allait à l'encontre des droits des personnes en situation de handicap.

Nous constatons aujourd'hui que les orientations politiques sont déjà arrêtées, une récente rencontre à l'Elysée l'ayant confirmé.

Nous avons donc pris la décision de ne plus participer aux travaux du sous-groupe Handicap et nous vous faisons part, par ce courrier, de notre décision de quitter la concertation.

Les ressources des personnes en situation de handicap, qui sont pour beaucoup d'entre elles en dessous du seuil de pauvreté, nécessitent une autre réforme prenant en compte les situations de handicap, dans leur diversité.

Depuis six mois, nous n'avons cessé de répéter notre refus de voir l'AAH intégrée au RUA. Comparée aux autres minima sociaux, l'AAH a une vocation spécifique : ce sont les conséquences des déficiences et incapacités de la personne qui fondent l'accès à cette allocation et pas sa situation de vulnérabilité sociale.

Nous avons également dénoncé à maintes reprises la méthodologie de la concertation : nous avons assisté à de nombreuses réunions présentant de multiples données parfois précises et complexes mais souvent approximatives et accompagnées de propos politiques quelquefois contradictoires. La méthode d'animation est très formatée, permettant à peine de réagir aux présentations faites et de développer des arguments.



Nous ne souhaitons pas être associés plus longtemps à une réforme apparemment déjà dessinée à laquelle nos associations s'opposent. Rappelons que dans le cadre de la consultation citoyenne, 61 % des votes sont défavorables à l'intégration de l'AAH dans le RUA.

Comme nous l'avons déjà partagé à plusieurs reprises, nous souhaitons par ailleurs engager une réflexion alternative pour améliorer le dispositif actuel de l'AAH et le faire évoluer afin de permettre aux personnes en situation de handicap qui ne peuvent pas ou plus travailler de pouvoir bénéficier de ressources au-dessus du seuil de pauvreté.

Nous demandons au gouvernement une écoute attentive, le respect de nos expertises, l'étude de nos propositions et un véritable dialogue qui soit à la hauteur des droits fondamentaux que nous défendons.

Jean-Louis Garcia,
Président

Alain Rochon,
Président

Marie-Jeanne Richard,
Présidente

Luc Gateau,
Président

